



**Organisation  
internationale  
du Travail**

## **Note de synthèse et ordre du jour**

### **Lancement des dossiers d'ACTRAV sur la protection sociale**

**14 septembre 2022, 13:30 – 15:30 (CET) en ligne**

#### **1. Pandémie de COVID-19: des carences importantes en matière de protection sociale**

- Malgré des progrès accomplis ces dernières années pour étendre la protection sociale dans de nombreuses régions du monde, la crise du COVID-19 a mis en évidence un certain nombre d'inégalités bien ancrées ainsi que des carences importantes dans de nombreux pays en matière de protection sociale, aux niveaux de la couverture, de l'exhaustivité et de l'adéquation, soulignant ainsi les défis à relever dans bon nombre d'états pour faire de la sécurité sociale en tant que droit humain une réalité pour tous. En 2020, 46,9 pour cent seulement de la population mondiale étaient couverts par au moins une prestation en matière de protection sociale, les 53,1 pour cent restant – soit jusqu'à 4,1 milliards de personnes – étant laissés sans aucune protection.
- Les systèmes contributifs se limitent généralement à ceux travaillant dans le secteur formel tandis que les systèmes non contributifs concernent encore essentiellement les plus pauvres, ce qui fait que les travailleurs évoluant au sein de l'économie informelle, qui représentent plus de 60 pour cent de la main d'œuvre totale, se retrouvent sans véritable couverture, sans compter le nombre croissant de travailleurs engagés dans de «nouvelles» formes de travail (comme ceux de l'économie des plateformes).
- Il existe une énorme pression sur les différents pays pour qu'ils aillent vers l'assainissement budgétaire suite aux dépenses publiques massives engendrées par les mesures de réponse à la crise du COVID-19 mais, pourtant, il serait très dommageable de réduire les dépenses en matière de protection sociale. Il faut absolument investir dans la protection sociale ici et maintenant. Parvenir à construire des systèmes de protection sociale universels, exhaustifs, durables et adéquats demande à la fois des ressources financières et une plus grande solidarité au niveau international, notamment en matière de soutien aux pays les plus pauvres.

#### **2. Résolution et conclusions concernant la deuxième discussion récurrente: sécurité sociale à la CIT 2021 et Appel mondial à l'action**

- Prenant en considération la situation d'urgence accentuée par la pandémie de COVID-19, la résolution et les conclusions concernant la deuxième discussion récurrente sur la protection sociale a appelé les États membres de l'OIT, avec le soutien de l'Organisation, à s'engager par une volonté politique forte et par le dialogue social à établir et à maintenir des systèmes de protection sociale universels, complets, durables et adéquat. En plus de cette résolution et des conclusions, la Conférence a aussi adopté un Appel mondial à l'action en vue d'une reprise centrée sur l'humain qui soit inclusive, durable et résiliente pour sortir de la crise du COVID-19, dans laquelle les États membres s'engagent à parvenir à l'accès universel à une protection sociale complète, adéquate et durable suivant la vision et les principes énoncés au sein des normes actualisées de l'OIT en matière de sécurité sociale, y compris la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952, ainsi que la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, ainsi que d'autres normes pertinentes.

- En particulier, la résolution et les conclusions de la CIT 2021 appellent l'OIT de manière formelle à lancer une campagne internationale afin de promouvoir la ratification de la convention la plus importante en matière de sécurité sociale, la convention n° 102, campagne lancée officiellement en juillet 2022 par le Directeur général du BIT.

### **3. Les travailleurs en tant qu'agents de changement**

- Traditionnellement, les organisations de travailleurs ont été des agents de changement dans ce domaine et elles doivent de nouveau participer de manière efficace à la conception des politiques nationales en matière de protection sociale et aux réformes les concernant. Elles ont un rôle décisif à jouer non seulement afin de s'assurer que des réponses d'urgence adéquates soient mises en place mais aussi pour créer une stratégie à long terme visant à renforcer les systèmes de protection sociale et le travail décent, notamment en soutenant les transitions allant de l'économie informelle vers l'économie formelle. Les organisations de travailleurs considèrent la crise du COVID-19 comme constituant un coup de semonce pour contribuer à aller de l'avant avec une approche centrée sur l'humain, conformément aux priorités définies dans la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail de 2019, dans l'Appel mondial à l'action, dans la résolution et les conclusions de la CIT 2021 ainsi que dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Les progrès accomplis en matière de protection sociale pendant la crise du COVID-19 doivent servir de tremplin pour aller vers une reprise accompagnée d'une protection sociale adéquate et durable pour tous.

### **4. Que doivent savoir les travailleurs?**

- Même si ce qui est en jeu est clair et que les syndicats s'organisent depuis longtemps pour aboutir à des évolutions en matière de politiques, il est important de mettre en avant la capacité des représentants des travailleurs à créer des stratégies complètes à court, moyen et long termes en matière de protection sociale, visant à identifier l'espace budgétaire nécessaire à la protection sociale et à étendre la couverture aux populations non-couvertes, en veillant à la durabilité et à l'adéquation des retraites, qui sont au cœur de tout système de protection sociale, ainsi qu'en s'assurant que les politiques dans le domaine de la protection sociale renforcent bien l'égalité de genre. Les représentants des travailleurs doivent savoir quelles sont les politiques existantes, quel est leur coût, quelles sont leurs implications et comment les pays se trouvant dans des situations comparables sont parvenus à relever des défis similaires.
- Afin de veiller à ce que les politiques nationales en matière de protection sociale et leurs réformes ainsi que leurs mises en œuvre soient bien basées sur les normes de sécurité sociale de l'OIT, et en particulier sur la convention n° 102, les représentants des travailleurs doivent maîtriser les obligations juridiques et pratiques contenues dans la convention, ainsi que les principes concernant la sécurité sociale au niveau mondial ancrés dans la convention.

### **5. Les dossiers d'ACTRAV sur la protection sociale**

- A la lumière de tout cela, ACTRAV a procédé à la création de dossiers sur la protection sociale à l'intention des organisations de travailleurs, fournissant des orientations spécialement destinées aux représentants des travailleurs afin de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques pour la défense des droits des travailleurs dans le domaine de la protection sociale, en étant informés de manière complète. Cela nécessite une vision stratégique ainsi que la capacité de négocier et d'aboutir à un consensus pour aboutir à des changements fondamentaux nécessaires pour concevoir un avenir garantissant la protection sociale pour tous.
- Ces dossiers d'ACTRAV comprennent un Guide des travailleurs portant sur les conventions de l'OIT concernant les normes minimales en matière de sécurité sociale ainsi qu'une série de notes de synthèse sur «Ce que les organisations de travailleurs doivent savoir», évoquant une série de questions essentielles dans le cadre des débats actuels autour de la protection sociale et des discussions à propos des politiques dans ce domaine et proposant des options en matière de politiques allant vers la réduction des écarts entre les genres dans la protection sociale, l'extension de la protection sociale aux travailleurs évoluant au sein de l'économie informelle, afin d'identifier l'espace budgétaire nécessaire au financement de la protection sociale et pour mettre en œuvre

des systèmes de retraite adéquats et les réformer. Elles mettent en évidence les difficultés auxquelles les pays sont confrontés en matière de protection sociale et comment elles peuvent être comblées.

- La note concernant la réduction des écarts entre les genres dans la protection sociale présente une vue d'ensemble des causes essentielles des écarts liés au genre dans la protection sociale et de la stratégie de l'OIT afin de les résorber. Elle propose de nombreux exemples réussis de programmes de protection sociale tenant compte du genre et de réformes venant du monde entier auxquels les représentants des travailleurs peuvent se référer afin de promouvoir des politiques de protection sociale tenant compte du genre dans leurs pays respectifs.
  - La note concernant l'extension de la couverture de la protection sociale aux travailleurs évoluant au sein de l'économie informelle a pour but d'aider les représentants des travailleurs à mieux comprendre le caractère complexe de l'extension de la couverture des travailleurs de l'économie informelle en matière de protection sociale et les difficultés qui y sont liées, ainsi que les différents choix en matière de politiques faits par différents pays afin de combler ces obstacles.
  - La note portant sur l'identification de l'espace budgétaire nécessaire au financement de la protection sociale entend apporter aux représentants des travailleurs une meilleure compréhension des difficultés liées à la création de l'espace budgétaire nécessaire à la protection sociale et leur présenter les différentes options existantes en matière de politiques afin de surmonter les difficultés pour contribuer de manière effective aux discussions en matière de politiques ou à la mobilisation des ressources afin de réaliser au niveau national les investissements adéquats en matière de protection sociale universelle.
  - La note portant sur les différents modèles de retraites à travers le monde selon la perspective de l'OIT démontre que les organisations de travailleurs sont en mesure d'apporter une contribution cruciale aux négociations portant sur les politiques de réforme des retraites et leurs implications au niveau national. Pour cela, ils doivent connaître les options existantes en matière de politiques sur les retraites qui sont les meilleures pour leur pays, bien maîtriser les différents systèmes de financement et comprendre les implications de chaque option en matière de couverture sociale et de prestations.
- Même si le Guide représente la base de toute discussion ayant un impact réel et de tout processus de réforme de la protection sociale avec la participation des partenaires sociaux, les sujets traités par les notes de synthèse ont été choisis en raison de leur pertinence afin d'aller vers une protection sociale universelle, adéquate et durable, suite à la pandémie de COVID-19 et dans le contexte d'une reprise qui soit inclusive, durable et résiliente.
  - Enfin, ces dossiers d'ACTRAV ont pour but de venir en aide aux organisations de travailleurs afin de négocier et de promouvoir une reprise riche en emplois, centrée sur l'humain qui soit alignée avec les objectifs dans les domaines sociaux, environnementaux et en matière de changement climatique, qui contribue à la sécurité des revenus, à la création d'emplois et aux objectifs de cohésion sociale, à l'élargissement de l'assiette fiscale et permettant de contribuer au financement d'une protection sociale universelle.

## **6. Format de l'événement et logistique**

- La participation à la réunion se fera à distance par l'intermédiaire de Zoom (logiciel de téléconférence) qui offre les fonctionnalités nécessaires pour gérer les présentations et les discussions, ainsi que les services d'interprétation simultanée.
- Comme les participants se trouvent dans différentes parties du monde et en raison du décalage horaire, l'horaire fixé pour la tenue de la réunion, de 13h30 à 15h30 (CET), fera que certains participants devront y prendre part en-dehors des heures de travail habituelles.

## 7. Ordre du jour

13:30 13:35	- <b>Accueil des participants</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Ursula Kulke</b>, Spécialiste principale de la protection sociale (ACTRAV), BIT.</li></ul>
13:35 13:50	- <b>Introduction et lancement des dossiers d'ACTRAV sur la protection sociale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Maria Helena Andre</b>, Directrice du Bureau pour les activités des travailleurs (ACTRAV), BIT.</li><li>▪ <b>Shahra Razavi</b>, Directrice du Département de la protection sociale (SOCPRO), BIT.</li></ul>
13:50 14:00	- <b>Présentation des dossiers d'ACTRAV sur la protection sociale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Greta Cartoceti</b>, Jeune experte associée (ACTRAV), BIT.</li></ul>
14:00- 15:00	<p><b>L'importance des dossiers d'ACTRAV destinés aux organisations de travailleurs afin de contribuer à la mise en œuvre de la résolution et des conclusions concernant la deuxième discussion récurrente: sécurité sociale (CIT 2021)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Message vidéo Magnus Norddahl</b>, Juriste principal de la Confédération islandaise du Travail, vice-président Travailleurs de la commission chargée de la discussion récurrente: sécurité sociale (CIT 2021), Membre du Conseil d'administration du BIT, Islande.</li></ul> <p><b>Conventions de l'OIT concernant les normes minimales en matière de sécurité sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Introduction: Luc Cortebeeck</b>, Ancien vice-président et président du Conseil d'administration de l'OIT, ancien membre de la Commission mondiale sur l'avenir du travail, président honoraire de l'ACV-CSC Belgique.</li><li>▪ <b>Expérience au niveau national: Eduardo Ramon Ruiz Fagundez</b>, Représentant des travailleurs, Conseil d'administration, Institution de sécurité sociale (BPS), Uruguay.</li></ul> <p><b>L'extension de la protection sociale aux travailleurs de l'économie informelle</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Introduction: Zina Nimeh</b>, Professeure agrégée en politiques publiques à l'UNU-MERIT/Université de Maastricht, Pays-Bas.</li><li>▪ <b>Expérience au niveau national: Damaris Muhika</b>, Responsable de programme, Central Organization of Trade Unions (COTU), Kenya.</li></ul> <p><b>Résorber les écarts entre les genres dans la protection sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Introduction: Isobel Frye</b>, Directrice exécutive, Social Policy Initiative (SPI), Afrique du Sud.</li><li>▪ <b>Expérience au niveau national: Kohinoor Mahmoud</b>, Secrétaire pour les femmes du BJSD et Présidente du Comité des femmes du BJSD, Bangladesh.</li></ul> <p><b>Le financement de la protection sociale et la création de l'espace budgétaire nécessaire à la protection sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>Introduction: Helmut Schwarzer</b>, Responsable chargé des finances publiques, unité des services actuariels et statistiques (Département de la protection sociale du BIT).</li><li>▪ <b>Expérience au niveau régional: Eric Manzi</b>, Vice-secrétaire général de la CSI Afrique.</li></ul>

		<b>Modération de la session: Mohammed Mwamadzingo</b> , Directeur des activités pour les travailleurs au CIF de Turin.
15:00 15:20	-	<b>Questions-réponses</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Modération: Ursula Kulke</b>, Spécialiste principale de la protection sociale (ACTRAV), BIT.</li> </ul>
15:20 15:30	-	<b>Conclusions</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Maria Helena Andre</b>, Directrice du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV), BIT.</li> </ul>